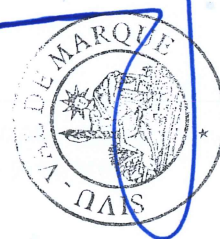


SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

A l'unanimité, le Comité syndical adopte la décision modificative budgétaire N° 1.
Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,



DGS

Ville de Hem : Laurent PASTOUR, Maire-Adjoint.

PRESENTS (ne participant pas au décompte du quorum)

Ville de Willems : Thierry ROLLAND, Maire, ayant donné procuration à Mme PROUVEUR

ABSENT EXCUSE

Ville de Forest sur Marquie : Thibault DILLIES, Maire ;
Ville de Hem : Francis VERCAMER, Maire ;
Ville de Leers : Jean-Philippe ANDRIES, Maire ;
Ville de Toufflers : Alain GONCE, Maire.
Ville de Lys Lez Lannoy : Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Maire

PRESENTS (participant au décompte du quorum)

*Nombre de conseillers en exercice : 6
Délibération affichée en mairie le 23 décembre 2023*

Le Conseil Syndical s'est réuni à l'hôtel de ville de Hem, sous la Présidence de Monsieur Francis VERCAMER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 6 décembre 2023 et qui a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SIVU ADS VAL DE MARQUE
L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
Le 16 décembre**